

République Française



N°2018-099

Ville de Draguignan

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	34

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES QUI LUI A ÉTÉ ACCORDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : PÉRIODE DU 5 AU 27 AVRIL 2018**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan**

Séance du 04 juin 2018

L'an deux mille dix huit et le quatre juin à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANCCIN, BRIGITTE DUBOUIS, ALAIN HAINAUT, CHRISTINE NICCOLETTI, FRANÇOIS GIBAUD, STÉPHAN CÉRET, JEAN-YVES FORT, GRÉGORY LOEW, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, MARC GUILLAUME, FRANÇOISE JOSSET, BRUNO SCRIVO, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ÉRIC FERRIER, FRÉDÉRIC MARCEL, JENNIFER PAILLAUX, HUGUES BONNET, MATHILDE KOUJI DECOURT, ÉVELYNE LORCET, JACQUES GAUTRON, JEAN-JACQUES LION, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI

**PROCURATIONS :**

FLORENCE LEROUX à RICHARD STRAMBIO, SOPHIE DUFOUR à CHRISTINE NICCOLETTI, DANIELLE ADOUX COPIN à FRÉDÉRIC MARCEL, RICHARD TYLINSKI à SYLVIANE NERVI SITA, OLIVIER AUDIBERT TROIN à JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-CHRISTINE GUIOL à JEAN-JACQUES LION

**ABSENTS :**

MARIE-PAULE DAHOT, AUDREY GIUNCHIGLIA, ALAIN MACKÉ, VALÉRIA VECCHIO, MARIE-FRANCE PASSAVANT

**Secrétaire de Séance :** MATHILDE KOUJI DECOURT

**Publié le :** 15 JUIN 2018

**RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO**

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions prises par Monsieur Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, au cours de la période allant du 5 au 27 avril 2018, en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par l'assemblée délibérante par délibération n° 2014-023 en date du 17 avril 2014, modifiée par les délibérations n° 2014-125 en date du 10 octobre 2014, n° 2014-173 en date du 23 décembre 2014, n° 2015-155 en date du 12 novembre 2015 et n° 2017-111 en date du 12 juillet 2017, conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

**Décision municipale n° 2018-063 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec le Relais International de la Jeunesse - Claivallon, sis à Nice (06), pour l'hébergement en pension complète d'un groupe de 14 jeunes âgés de 9 à 12 ans encadrés par 4 animateurs, du 3 au 4 mai 2018, pour un montant de 762 €.

Le montant de l'opération s'élève à 1 127 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 420 € ;
- participation de la Commune : 707 €.

**Décision municipale n° 2018-064 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'un avenant pour la mise à disposition au profit de l'association ABCD, à titre gracieux, d'un logement d'environ 75 m<sup>2</sup>, situé au-dessus du bureau et de la buvette du boulodrome Marcel Oliver sis à Draguignan. L'avenant est conclu du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 juillet 2018. Il est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes annuelles allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, sans que sa durée totale ne puisse excéder le mois d'août 2020.

**Décision municipale n° 2018-065 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec l'association « Le rêve et l'âme agit », producteur du spectacle « Magie à la ferme », afin d'organiser un spectacle qui se tiendra à l'accueil de loisirs Jacques Brel à Draguignan le 27 avril 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 650 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-066 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Frédéric PURGHE, mandataire du groupe « Sweet Papa John », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des pique-niques en musique qui se tiendra au Parc Haussmann à Draguignan le 24 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 720 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-067 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Kim Thuy Nguyen, mandataire du groupe « Irish Cô », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place Claude Gay à Draguignan le 23 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 350 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-068 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Yvan KARAGUEUZIAN, mandataire du groupe « Yvan », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 30 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-069 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Franck LE ROYER, mandataire du groupe « Jukif », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 16 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 200 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-070 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Caroline JEAN, mandataire du groupe « Kromazik », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 6 septembre 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-071 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Éric BERGER, mandataire du groupe « Rockabilly Shepherd », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place René Cassin à Draguignan le 9 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-072 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Franck COSTA, mandataire du groupe « AMX trio », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 26 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-073 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Julien DUBROMEZ, mandataire du groupe « The Yielders », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 5 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-074 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Alexis TAPOUL, mandataire du groupe « Twotacoustik », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra rue République à Draguignan le 19 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-075 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Philippe MAGARIO, mandataire du groupe « Three de la passion », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place Fréani à Draguignan le 19 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 420 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-076 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Pauline CHAPENTIER, mandataire du groupe « Solin's », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 16 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-077 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Basile PASCAL, mandataire du groupe « Sors tes covers », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 23 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 360 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-078 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Sylviane BERRY, mandataire du groupe « Watson », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place du Dragon à Draguignan le 5 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 600 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-079 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur David KUSZOWSKI, mandataire du groupe « Gypsy Jazz Band », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place des Comtes de Provence à Draguignan le 26 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 400 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-080 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Bruno LEGGIERO, mandataire du groupe « O'kazoo », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place aux Herbes à Draguignan le 9 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-081 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Franck VIALLET, mandataire du groupe « Shakin », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur la place Claude Gay à Draguignan le 12 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 500 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-082 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Rémi BUFFIN, mandataire du groupe « Celtic Kanan », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 12 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 560 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-083 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Antoine ROGER, mandataire du groupe « Yesternow trio », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des apéros concerts qui se tiendra rue République à Draguignan le 30 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-084 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Mattéo LA SALA, mandataire du groupe « Version Original », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des Marchés Nocturnes qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 8 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-085 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Mathilde MARTIN, mandataire du groupe « Paral'L », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des Marchés Nocturnes qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 11 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-086 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Aline IEMOLO, mandataire du groupe « Lady's », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des Marchés Nocturnes qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 25 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-087 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Bruno LEGGIERO, mandataire du groupe « O'kazoo », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 du Dragui Kustom Festival qui se tiendra sur la place Claude Gay à Draguignan le 12 mai 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-088 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'un avenant n° 1 à la convention d'occupation consentie à CICAS assurance AG2R Réunica Arrgo, institution de retraite complémentaire du groupe AG2R La Mondiale, modifiant les jours et horaires d'ouverture du bureau d'accueil temporaire « A » du Centre Joseph Collomp, comme suit : tous les mardis ainsi que le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 8h00 à 17h00.

**Décision municipale n° 2018-089 en date du 5 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec l'association « Pour la diffusion du septième art » afin d'organiser l'édition 2018 d'Un Été au Ciné qui se tiendra au Parc Haussmann à Draguignan le 21 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 2 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-090 en date du 13 avril 2018 :**

Le marché public à bons de commande n° 18.001 portant sur le contrôle technique et l'assistance technique (lot n° 1) est attribué à la société BUREAU VERITAS Construction (mandataire) & Exploitation/SODIA sise à Aix-en-Provence (13). Le montant maximum du marché s'élève à 120 000 € TTC. Le marché est passé pour une durée ferme de deux ans.

**Décision municipale n° 2018-091 en date du 13 avril 2018 :**

Le marché public à bons de commande n° 18.002 portant sur le diagnostic immobilier et divers (lot n° 2) est attribué à la société AC ENVIRONNEMENT sise à Riorges (42). Le montant maximum du marché s'élève à 80 000 € TTC. Le marché est passé pour une durée ferme de deux ans.

**Décision municipale n° 2018-092 en date du 13 avril 2018 :**

Signature d'une convention de mise à disposition à titre temporaire et gratuit du bureau d'accueil temporaire « A » situé au rez-de-chaussée du centre Joseph Collomp à Draguignan en faveur de l'association « De Crédit et d'Épargne des Fonctionnaires », dite ACEF, prenant effet au 19 avril 2018 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans.

**Décision municipale n° 2018-093 en date du 13 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec la SARL DIRECTO, producteur du spectacle « Le loup, la sorcière et le dragon », afin d'organiser deux représentations dans le cadre de l'édition 2018 d'Halloween qui se tiendra dans la salle des Cordeliers à Draguignan le 31 octobre 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 1 000 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-094 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Aline IEMOLO, mandataire du groupe « Lady's », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra rue Pierre Clément à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-095 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Kim Thuy NGUYEN, mandataire du groupe « Irish Cô », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place René Cassin à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 350 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-096 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Jean HADJADJE, mandataire du groupe « jean tilutin », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place Roger Fréani à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 200 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-097 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Robert GABIIN, mandataire du groupe « Skwak », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place Roger Fréani à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 210 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-098 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Yves CHRISTINE, mandataire du groupe « BBC quartet », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le boulevard Maréchal Joffre à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 560 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-099 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Patrick BOYER, mandataire du groupe « DIXIE RAILROAD », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le boulevard Maréchal Joffre à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 480 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-100 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Xavier FERNANDES, mandataire du groupe « XAVIER PEPPER », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place du Dragon à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-101 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'un avenant n° 1 au contrat de maintenance n° CT00007563 en date du 6 mars 2017 portant sur le logiciel Domino WEB et incluant une maintenance « Privilège » pour un accès administrateur unique. Le montant annuel dudit avenant s'élève à 1 248 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-102 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Inès GADDACHA, mandataire du groupe « Inès Gaddacha », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra au Centre Hermes à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 100 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-103 en date du 23 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur David-Olivier COURTOIS, mandataire du groupe « KALAVERA », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 320 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-104 en date du 24 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Augustin CAUTELLIER, mandataire du groupe « Suggy », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra au Centre Hermès à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-105 en date du 24 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Philippe LOIR, mandataire du groupe « Filipe Loir et le Vocal Swing Quartet », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 650 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-106 en date du 24 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Julien DUBROMEZ, mandataire du groupe « THE YIELDERS », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place Claude Gay à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-107 en date du 24 avril 2018 :**

Règlement des honoraires de Maître CAPIAUX (3 600 €) dans le cadre du contentieux portant sur le refus de permis de construire PC n° 08305016K0164 qui oppose la Commune à la SCI GIDI 120.

**Décision municipale n° 2018-108 en date du 24 avril 2018 :**

Renouvellement de la convention de mise à disposition à titre temporaire et gratuit du bureau d'accueil temporaire « A » sis au rez-de-chaussée du centre Joseph Collomp, 33 rue Georges Cisson à Draguignan, en faveur de la MNT section du Var et de la Corse, prenant effet au 26 avril 2018 pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans.

**Décision municipale n° 2018-109 en date du 24 avril 2018 :**

Cession du véhicule Renault Twingo immatriculé 621 APV 83 à la société SAMVA RENAULT Draguignan pour un montant de 1 200 €.

**Décision municipale n° 2018-110 en date du 24 avril 2018 :**

Le marché public à procédure adaptée n° 18.010 portant sur les travaux d'aménagement du Dortoir des Frères de l'Observance, lot n° 1 « Démolition – maçonnerie », est attribué à la société

Dragui-Construction sise à Draguignan. Le montant global du marché s'élève à 120 298,80 € TTC et se décompose comme suit :

- tranche ferme : 57 162,60 € TTC ;
- tranche optionnelle : 63 136,20 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-111 en date du 24 avril 2018 :**

Le marché public à procédure adaptée n° 18.011 portant sur les travaux d'aménagement du Dortoir des Frères de l'Observance, lot n° 2 « Cloisons – plâtrerie », est attribué à la société Guigo sise à Lorgues. Le montant global du marché s'élève à 56 984,40 € TTC et se décompose comme suit :

- tranche ferme : 34 585,20 € TTC ;
- tranche optionnelle : 22 399,20 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-112 en date du 24 avril 2018 :**

Le marché public à procédure adaptée n° 18.014 portant sur les travaux d'aménagement du Dortoir des Frères de l'Observance, lot n° 3 « Peintures – sols souples », est attribué à la société

4S RÉNOVATION sise à Lorgues. Le montant global du marché s'élève à 14 598,12 € TTC et se décompose comme suit :

- tranche ferme : 7 812,48 € TTC ;
- tranche optionnelle : 6 785,64 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-113 en date du 24 avril 2018 :**

Le marché public à procédure adaptée n° 18.015 portant sur les travaux d'aménagement du Dortoir des Frères de l'Observance, lot n° 6 « Chauffage – rafraîchissement – ventilation – sanitaires », est attribué à la société CPC MEDITERRANNEE sise à Puget-sur-Argens. Le montant global du marché s'élève à 70 013,65 € TTC et se décompose comme suit :

- tranche ferme : 63 912,17 € TTC ;
- tranche optionnelle : 3 042,68 € TTC ;
- PSE maintenance : 3 058,80 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-114 en date du 24 avril 2018 :**

Le marché public à procédure adaptée n° 18.016 portant sur les travaux d'aménagement du Dortoir des Frères de l'Observance, lot n° 7 « Électricité courants forts et faibles », est attribué à la société Devilette sise à Draguignan. Le montant global du marché s'élève à 83 503,20 € TTC et se décompose comme suit :

- tranche ferme : 52 874,40 € TTC ;
- tranche optionnelle : 30 628,80 € TTC ;

**Décision municipale n° 2018-115 en date du 24 avril 2018 :**

Le marché public à bons de commande n° 17.084 portant sur la fourniture de signalisations horizontales est attribué à la société Aximum sise à Rouen (76). Les montants minimum et maximum du marché s'élèvent respectivement à 15 000 € TTC et 45 000 € TTC. La durée du marché est d'un an à compter de sa date de notification, tacitement renouvelable une fois.

**Décision municipale n° 2018-116 en date du 24 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Marjorie YON, mandataire du groupe « Lady and Jazz », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place des Comtes de Provence à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 400 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-117 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Marc ROUSSEL, mandataire du groupe « Wheel Dragon », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra devant l'Office de Tourisme à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 600 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-118 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Bénédicte CHIOTTI, mandataire du groupe « The 2 of us », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra rue de la République à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 400 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-119 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Basile PASCAL, mandataire du groupe « Sors Tes Covers », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-120 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Madame Mathilde MARTIN, mandataire du groupe « Paral' L », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra rue Pierre Clément à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-121 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Vincent BARRE, mandataire du groupe « Catfist combo », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra rue des Endronnes à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-122 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Luis VILLALBA, mandataire du groupe « Monsieur Chétif », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 500 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-123 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Anthony BARDOU, mandataire du groupe « Thony & Co », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra rue de la République à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 600 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-124 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Gilles CARLETTO, mandataire du groupe « Ubuknut », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-125 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Claude BEDFER, mandataire du groupe « Jig is Up », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place du Dragon à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 550 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-126 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Thierry BOURGEOIS, mandataire du groupe « EXIT », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la

Musique qui se tiendra sur la place René Cassin à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 240 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-127 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur David KUSZOWSKI, mandataire du groupe « Gypsy Jazz Band », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place des Comtes de Provence à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 400 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-128 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Antoine ROGER, mandataire du groupe « Tigh trope Trio », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place aux Herbes à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-129 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Bruno LEGGIERO, mandataire du groupe « O'Kazoo », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place Claude Gay à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-130 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur David DAL-VECCHIO, mandataire du groupe « affligent's », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra devant l'Office de Tourisme à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 400 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-131 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Antoine ROGER, mandataire du groupe « Yesternow Trio », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place aux Herbes à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-132 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Daniel BOIS, mandataire du groupe « Rockwind », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra devant l'Office de Tourisme à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 480 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-133 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Franck VIALLET, mandataire du groupe « Shakin'Saoul », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le boulevard Georges Clemenceau à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 500 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-134 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Aymeric SEVA-POINSIGNON, mandataire du groupe « The Jesse Tree », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 450 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-135 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Camille SCHALL, mandataire du groupe « Kanada », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra rue de Trans à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-136 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Yves DENIEL, mandataire du groupe « Clanrox », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra devant la Chapelle de l'Observance à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-137 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec l'association Nœud-Pap' Objectif Musique, producteur du groupe « Azymuth 60 », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur le parking des Allées d'Azémar à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 1 000 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-138 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur René SEVA, mandataire du groupe « The Old Men », afin d'organiser une soirée musicale gratuite dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la place du Marché à Draguignan le 21 juin 2018.

**Décision municipale n° 2018-139 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Frédéric DION, mandataire du groupe « Les Musi-Drag », afin d'organiser une soirée musicale gratuite dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra rue Gabriel Péri à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 300 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-140 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec l'association MUSIC'ART, producteur du groupe « Sarbacane, Tribute Francis Cabrel », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des Pique-Niques en Musique qui se tiendra rue Gabriel Péri à Draguignan le 7 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 2 500 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-141 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur David KUSZOWSKI, mandataire du groupe « Gypsy Jazz Band », afin d'organiser une soirée musicale gratuite dans le cadre de l'édition 2018 des Apéros Concerts qui se tiendra sur la place aux Herbes à Draguignan le 28 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 400 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-142 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Julien GUIGUES, mandataire du groupe « Benko Box », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 de la Fête de la Musique qui se tiendra sur la placette de la rue de Trans à Draguignan le 21 juin 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 400 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-143 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec BPA ENTERTAINMENT SAS, producteur de la tournée « Summer Teen's Break », afin d'organiser une soirée musicale qui se tiendra sur le parking des Allées d'Azémar à Draguignan le 20 juillet 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 2 110 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-144 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec Monsieur Dimitri PECETTA, mandataire du groupe « Muskar XIII », afin d'organiser une soirée musicale dans le cadre de l'édition 2018 des Pique-Niques en Musique qui se tiendra au Parc Haussmann à Draguignan le 21 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 1 200 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-145 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec UFCV PACA Centre de vacances du Haut Peyron, sis à Saint-Raphaël, pour l'hébergement en pension complète et les activités d'un groupe de 14 jeunes âgés de 9 à 12 ans encadrés par 4 animateurs du 6 au 10 août 2018, pour un montant de 2 412 €.

Le montant de l'opération s'élève à 2 914 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 1 428 € ;
- participation de la Commune : 1 486 €.

**Décision municipale n° 2018-146 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec le Centre de Loisirs du Lautaret et l'Association Loisirs et Sports Ubaye, sis à Saint-Vincent les Forts (04), pour l'hébergement en pension complète et l'organisation d'activités pour les activités d'un groupe de 14 jeunes âgés de 13 à 17 ans encadrés par 4 animateurs du 23 au 27 juillet 2018, pour un montant total de 3 672 €.

Le montant de l'opération s'élève à 3 822 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 1 428 € ;
- participation de la Commune : 2 394 €.

**Décision municipale n° 2018-147 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec La commune des Salles-sur-Verdon (83), pour l'hébergement en pension complète et l'organisation d'activités à la base nautique municipale d'un groupe de 14 jeunes âgés de 10 à 12 ans encadrés par 4 animateurs du 9 au 13 juillet 2018, pour un montant de 1 779 €.

Le montant de l'opération s'élève à 2 379 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 1 428 € ;
- participation de la Commune : 951 €.

**Décision municipale n° 2018-148 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec l'Auberge de Jeunesse de Carcassonne (11) pour l'hébergement en pension complète et l'organisation d'activités d'un groupe de 14 jeunes âgés de 13 à 17 ans encadrés par 4 animateurs du 30 juillet au 3 août 2018, pour un montant de 3 578 €.

Le montant de l'opération s'élève à 4 674 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 1 428 € ;
- participation de la Commune : 3 246 €.

**Décision municipale n° 2018-149 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec le Centre de Loisirs du Lautaret et l'Association Loisirs et Sports Ubaye, sis à Saint-Vincent les Forts (04), pour l'hébergement en pension complète et l'organisation d'activités d'un groupe de 14 jeunes âgés de 10 à 12 ans encadrés par 4 animateurs du 23 au 27 juillet 2018, pour un montant total de 3 528 €.

Le montant de l'opération s'élève à 3 678 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 1 428 € ;
- participation de la Commune : 2 250 €.

**Décision municipale n° 2018-150 en date du 26 avril 2018 :**

Le marché public à procédure adaptée n° 18.012 portant sur les travaux d'aménagement du Dortoir des Frères de l'Observance, lot n° 3 « Menuiseries extérieures », est attribué à la société Diffusion Varoise Menuiserie sise à Draguignan. Le montant global du marché s'élève à 37 354,07 € TTC et se décompose comme suit :

- tranche ferme : 20 724,11 € TTC ;
- tranche optionnelle : 16 629,96 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-151 en date du 26 avril 2018 :**

Le marché public à procédure adaptée n° 18.013 portant sur les travaux d'aménagement du Dortoir des Frères de l'Observance, lot n° 4 « Menuiseries intérieures », est attribué à la société Sud Alpes Menuiserie sise à Fréjus. Le montant global du marché s'élève à 101 040 € TTC et se décompose comme suit :

- tranche ferme : 42 000 € TTC ;
- tranche optionnelle : 59 040 € TTC ;

**Décision municipale n° 2018-152 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec la SARI DIRECTO, producteur du spectacle « En Toute Transparence » de Laurent BARAT, afin d'organiser un spectacle dans le cadre de l'édition 2018 de la Semaine du Rire qui se tiendra au Parc Haussmann à Draguignan le 3 août 2018, moyennant le règlement d'un défraiement de 3 165 € TTC.

**Décision municipale n° 2018-153 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec la commune des Salles-sur-Verdon pour l'hébergement en pension complète et l'organisation d'activités à la base nautique municipale d'un groupe de 14 jeunes âgés de 13 à 17 ans encadrés par 4 animateurs du 6 au 8 août 2018, pour un montant de 1 054 €.

Le montant de l'opération s'élève à 1 454 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 784 € ;
- participation de la Commune : 670 €.

**Décision municipale n° 2018-154 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une la convention de mise à disposition à titre temporaire et gratuit d'un bureau situé au 1<sup>er</sup> étage à l'Espace Di Giovanni à Draguignan en faveur de l'association Mobil'Ô, prenant effet du 12 avril au 30 juin 2018.

**Décision municipale n° 2018-155 en date du 26 avril 2018 :**

Signature d'une convention avec la commune des Salles-sur-Verdon pour l'hébergement et l'organisation d'activités d'un groupe de 14 jeunes âgés de 9 à 12 ans encadrés par 4 animateurs du 13 au 14 août 2018, pour un montant de 856 €.

Le montant de l'opération s'élève à 1 454 € et se répartit comme suit :

- participation des familles : 420 € ;
- participation de la Commune : 686 €.

**Décision municipale n° 2018-156 en date du 27 avril 2018 :**

Signature d'une convention de bail à loyer d'une durée de trois ans entre la Commune et Monsieur Aurélio FERRERI, prenant effet au 1<sup>er</sup> mai 2018 pour se terminer le 30 avril 2021 pour le local communal situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis 14, rue de Trans à

Draguignan d'une superficie de 68,95 m<sup>2</sup>, moyennant le paiement d'une redevance mensuelle de 68,95 €.

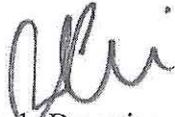
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

- prend acte des décisions prises par Monsieur Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, au cours de la période allant du 5 au 27 avril 2018, en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par l'assemblée délibérante par délibération n° 2014-023 en date du 17 avril 2014, modifiée par les délibérations n° 2014-125 en date du 10 octobre 2014, n° 2014-173 en date du 23 décembre 2014, n° 2015-155 en date du 12 novembre 2015 et n° 2017-111 en date du 12 juillet 2017, conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à Draguignan, le 04 juin 2018.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan